



© ENC - cl. Myr Muratet (2014).

Cours de paléographie à l'École nationale des chartes.

L'École nationale des chartes souffle ses 200 bougies

Fondée pour déchiffrer les manuscrits anciens, la plus petite des grandes écoles a su intégrer dans sa formation les enjeux liés aux nouvelles sources, notamment numériques.

Quel point commun entre une formation sur les *fakes news*, une expertise récente des lettres du « corbeau » dans l'affaire Grégory, et un mémoire de recherche sur la figure de la sirène à l'époque moderne ? Les trois ont été dispensés par l'École nationale des chartes, qui peut ainsi se targuer d'être l'école du grand écart. Cette institution à la réputation parfois poussiéreuse, consacrée au service des sciences auxiliaires de l'histoire, célèbre cette année son bicentenaire. Elle tient son nom mystérieux du latin « *carta* », qui désigne

le document officiel et par extension le patrimoine écrit.

Fondée par Louis XVIII

L'École a été créée le 21 février 1821 par ordonnance du roi Louis XVIII. Elle s'inscrit dans la stratégie, née de la Révolution, d'instaurer un système d'enseignement méritocratique basé sur le concours, en opposition aux universités associées à l'Ancien Régime. Portée dès la période napoléonienne par l'intention politique de maintenir une certaine érudition à la gloire de la France, l'idée de fonder une école des

sciences historiques s'appuie également sur la nécessité de conserver des savoir-faire techniques. « *Sous l'Ancien Régime, ce sont les praticiens de la justice et du droit, ainsi que les érudits, bénédictins notamment, qui étaient capables de déchiffrer les documents anciens dont le principal usage était notarial et juridique. La fondation de l'École des chartes assure la continuité de cette expertise, nécessaire par exemple à l'établissement des titres de propriétés* », indique Yann Potin, archiviste aux Archives nationales et diplômé de la prestigieuse école.

Dans un premier temps, l'École des chartes fait cependant long feu : sans budget ni lieu spécifique, l'expérience ne dure que deux ans. Elle renaît en 1829, avec la création du diplôme d'archiviste-paléographe, mais ce n'est qu'en 1846, sous la monarchie de Juillet, qu'elle s'installe durablement dans le paysage. « *La thèse de l'École, travail de recherche original qui sanctionne le diplôme, est créée à ce moment-là. L'École se voit attribuer un budget et des locaux, et les premières garanties professionnelles apparaissent pour les diplômés, puisque des places d'archivistes leur sont réservées* », explique Y. Potin. « *C'est aussi l'époque d'une réelle politique de l'histoire menée par François Guizot. La consolidation de l'École fait partie des instruments de construction de la nation.* » D'ailleurs, parmi la quinzaine d'étudiants qu'elle forme, la plupart sont embauchés dans les services d'archives, créés pendant la Révolution. Aujourd'hui, à l'issue du cursus, les chartistes passent souvent des concours complémentaires, pour devenir conservateur du patrimoine (INP) ou des bibliothèques (Enssib).

Un esprit de corps

L'École des chartes est indissociable d'un esprit de corps au service du bien commun, esprit qui prévaut encore aujourd'hui. « *Les enseignants transmettent une éthique du service public, avec cette idée que le patrimoine appartient à tous et mérite d'être rendu à la nation* », témoigne Louisa Torres, diplômée en 2014, qui travaille aujourd'hui à la Bibliothèque nationale de France (BNF). Une école synonyme de discrétion et de rigueur, avec ses rituels, ses codes et son jargon, qui accueille aujourd'hui à la fois des « élèves » (une vingtaine d'étudiants recrutés sur concours pour quatre ans) et des « étudiants » venus suivre l'un des masters proposés par l'École depuis 2006. L'École des chartes ne serait pas ce qu'elle est sans son bal annuel, incontournable depuis 1919, ou la procession de la Saint-Grégoire organisée traditionnellement par les étudiants de

la classe prépa Chartes du lycée Henri-IV, l'une des trois de France. « *C'est une sorte de bizutage bon enfant des deuxième année vers ceux qui viennent d'entrer en prépa, en l'honneur de l'érudite du 6^e siècle Grégoire de Tours, se souvient Michelle Bubenicek. Chacun est déguisé, il y a même un faux archevêque, et on chante des chants latins dans les rues autour du Panthéon. La procession se terminait devant la Sorbonne, quand l'École y avait encore ses locaux* » L'esprit de corps de l'École est d'autant plus fort que les anciens élèves constituent la majorité du personnel enseignant et administratif. « *C'est une nécessité pour conserver certains savoir-faire* », pointe la directrice. L'institution est la seule formation de France à enseigner certaines disciplines comme la codicologie (l'étude matérielle des manuscrits), la diplomatique (expertise des documents officiels) et bien sûr la paléographie, l'étude des écritures anciennes. Le tracé des lettres (cursif ou à main posée – c'est-à-dire écrit lettre après lettre), le système abrégatif, le mouvement sont autant de signes qu'un chartiste apprend à observer et à interpréter, afin de déchiffrer et de dater un document du Moyen Âge, comme une bulle pontificale.

Royaliste ou républicaine ?

Balançant entre tradition et modernité, l'École est réputée attirer des étudiants à la sensibilité royaliste. « *C'est un alibi nostalgique, qui se traduit par un attachement à la vieille France*, explique Y. Potin. *La présence d'élèves issus d'une tradition républicaine est aussi prégnante.* » De fait, c'est plutôt du côté républicain qu'a penché l'École, en adhérant par exemple à la Révolution de 1848, ou encore *via* son implication dans l'affaire Dreyfus, malgré de grandes divisions en son sein : « *L'expertise chartiste a permis, à la demande d'Émile Zola, d'identifier le bordereau qui accusait le capitaine Dreyfus, ce qui a ouvert la voie à sa réhabilitation* », pointe M. Bubenicek. La discrète École des chartes a toujours attiré dans ses

promotions des bourreaux de travail. Devenir chartiste suppose de suivre deux années de classes préparatoires littéraires, déjà très sélectives, et de faire partie des 10% qui réussissent le concours d'entrée. Certains sont passés à la postérité, comme les écrivains Georges Bataille ou Roger Martin du Gard, la médiéviste Régine Pernoud ou encore Jeanne Laurent, artisane de la décentralisation théâtrale de l'après-guerre. La grande variété des profils accueillis se reflète dans les sujets de thèses de l'École, qui vont de l'histoire des chapeliers parisiens aux 16^e et 17^e siècles à l'étude des « graffitis » de Brassai, en passant par l'intégration des flûtes hollandaises dans la marine française entre 1595 et 1815 !

Avec l'ouverture en 2006 d'un master dédié aux techniques numériques appliquées à l'histoire, l'École nationale des chartes a pris le tournant des nouvelles technologies. « *Nous formons des chefs de projet qui conçoivent des contenus numériques au service de la recherche*, précise la directrice. *Leur taux d'insertion professionnelle est de 100%* » Même les diplômés du cursus classique, qui inclut l'étude des sources non écrites (photographie, cinéma, jeux vidéo), sont nombreux à embrasser des carrières impliquant l'usage des outils numériques. « *Après cinq années comme chargée des collections des manuscrits médiévaux et Renaissance de la bibliothèque de l'Arsenal, je me retrouve tout à fait dans mon nouveau poste à Gallica, qui consiste notamment à nouer des partenariats avec d'autres institutions, par exemple avec la Cité internationale de la BD et de l'image, à Angoulême, pour numériser des fonds* », souligne L. Torres, dont la thèse des Chartes portait sur les épîtres métriques latines d'un humaniste du 14^e siècle. Il n'est pas rare non plus que l'École soit sollicitée, *via* son service de formation continue, pour son expertise sur les sources numériques, par exemple par la Gendarmerie nationale ! ■

CATHERINE DE COPPET